

LISTE DES AMENDES 2008 / 2009 - B.B.W.

AMENDE	N°	LIBELLE	TARIF NAT.	TARIF PROV.
A : ORGANISATIONS				
A.3.5	1	Organisation sans autorisation	25.00	25.00
A.3.5	2	Organisation sportive avec recettes sans autorisation préalable	125.00	75.00
C : EPREUVES SPORTIVES : INTERCLUBS				
C.2.26.5	11	Absence de marquoirs : par marquoir	2.50	2.50
C.3.6	12	Joueur ne portant pas la chemisette réglementaire du club	2.50	2.50
C.22.3		Ordre des joueurs ne correspondant pas sur la feuille d'arbitrage avec la liste de force		
C.22.32	13	Première infraction	Avertiss.	Avertiss.
C.22.33	14	Deuxième infraction	2.50	2.50
C.22.34	15	Infractions suivantes	5.00	5.00
C.25.4	16	Non-présentation d'une carte d'affiliation ou d'une identité	6.00	2.50
	17	Affranchissement insuffisant pour envoi des feuilles d'arbitrage		2.50
C.25.5	18	Un joueur absent en rencontre interclubs		
		1 ^{ère} fois	25.00	7.50
		2 ^{ème} fois	50.00	
		3 ^{ème} fois	50.00	
C.25.6 C.25.7	19	Deux joueurs absents en interclubs (assimilé au forfait non prévenu) Match aller	75.00	37.50
C.25.6 C.25.7	20	Deux joueurs absents en interclubs (assimilé au forfait non prévenu) Match retour	75.00	75.00
C.26.2	21	Match non joué lors d'une rencontre interclubs : par rencontre (sauf certificat médical rentré dans les 8 jours, date de la poste faisant foi).	5.00	5.00
			Max. : 12.50	Max. : 12.50
C.30.8.1	22	Envoi tardif des feuilles d'arbitrage		
			1 ^{ère} : 5.00	2.50
			2 ^{ème} : 10.00	5.00
			3 ^{ème} : 20.00	10.00
C.30.8.2	23	Non-envoi des feuilles d'arbitrage (doublées à chaque récidive)		
			1 ^{ère} : 10.00	5.00
			2 ^{ème} : 20.00	10.00
			3 ^{ème} : 40.00	20.00
	23B	Non-envoi des feuilles de match avec un bye		5.00
C.30.8.3	24	Feuille d'arbitrage incomplètement remplie	2.50	2.50
C.30.8.4	25	Résultats non encodés (prise rapide) : par résultats	6.00	6.00
C.30.8.4	26	Feuilles de match non encodées : par feuilles		6.00
C.33.11	27	Forfait prévenu au moins 48 H. à l'avance en interclubs matches aller	25.00	20.00
C.33.11	28	Forfait prévenu au moins 48 H. à l'avance en interclubs matches retour	50.00	37.50
C.33.12	29	Forfait prévenu moins de 48 H. à l'avance en interclubs matches aller	38.00	25.00
C.33.12	30	Forfait prévenu moins de 48 H. à l'avance en interclubs matches retour	75.00	50.00
C.33.13	31	Forfait non prévenu en Interclubs matches aller	75.00	37.50
C.33.13	32	Forfait non prévenu en Interclubs matches retour	150.00	75.00
C.34.22	33	Forfait général en Interclubs matches aller	150.00	50.00
C.34.22	34	Forfait général en Interclubs matches retour	300.00	100.00
C.34.22	35	Troisième forfait en interclubs lors des matches aller (déduction faite des deux amendes déjà payées)	150.00	50.00
C.34.22	36	Troisième forfait en interclubs lors des matches retour (déduction faite des deux amendes déjà payées)	300.00	100.00
	37	Forfait général d'une équipe avant le début de l'Interclubs		50.00
C.38.1 C.38.2	38	Frais de déplacement en cas de forfait (sauf 19 et 20).	0.30 / km	0.30 / km
	39	Arrivée tardive de l'équipe visiteuse (jusque 20 H)		20.00

		(amende perçue par l'équipe visitée)		
C.20.2	40	Un joueur qui dispute la même semaine plusieurs interclubs	5.00	5.00
C.18.2	41	Alignement d'un joueur non qualifié		12.50
C.11	43	Forfait non prévenu ou tardif (moins de 48 heures à l'avance) lors d'un tour final	80.00	40.00
		JOUR DE COMPETITION		
C.15.5	46	Demande non faite ou tardive d'une modification	25.00	12.50
		LISTE DE FORCE		
C.21.10	47	Non-affichage ou absence dans la salle de jeu	12.50	6.00
		LOCAUX		
C.2.13	48	Non-avertissement ou avertissement tardif d'un changement de local	6.00	6.00
C.2.15	49	Ouverture tardive du local	12.50	6.00
		D : CHAMPIONNATS INDIVIDUELS		
	61	Absence injustifiée (après inscription) aux championnats et critères provinciaux		12.50
	62	Refus d'arbitrage		12.50
		E : TOURNOIS		
E.16.7	71	Absence de marquoir - par marquoir	2.50	2.50
E.19.3	72	Dépassement d'heure de clôture / par heure entamée	25.00	12.50
	73	Non-paiement des 15% de redevance de la recette du tournoi et ce endéans les 15 jours à dater du tournoi		12.50
	74	Non-paiement des 15% de redevance de la recette du tournoi et ce endéans les 30 jours à dater du tournoi		37.50
	75	Non-paiement des 15% de redevance de la recette du tournoi et ce après 2 ^e me rappel et endéans les 45 jours à dater du tournoi		50.00
		F : INTERCLUBS JEUNES		
	81	Forfait non prévenu		12.50
	82	Forfait prévenu moins de 48h à l'avance		6.50
	83	Forfait prévenu plus de 48h à l'avance		0.00
		ADMINISTRATION ET FINANCES		
	91	Envoi tardif des documents administratifs		25.00
	92	Non-paiement d'amendes quinze jours après envoi de la facture par le trésorier		12.50 (+ amende)
	93	Absence à l'Assemblée Générale Statutaire		75.00
	94	Absence à l'Assemblée Générale Sportive		75.00
		DROITS D'INSCRIPTION		
		Interclubs par équipe :		
		seniors		17.50
		vétérans		12.50
		Championnats provinciaux : seniors et vétérans :		
		simples		6.50
		doubles par équipe		8.00
		Championnats provinciaux : Jeunes :		
		simples		2.00
		doubles par équipe		4.00
		Critérium provincial :		
		seniors		7.50
		vétérans		6.00
		jeunes		2.00
		Coupe de Brabant (par équipe)		10.00

Toute réclamation en cours de saison pour ce qui concerne les amendes provinciales est à envoyer exclusivement au trésorier c/o René Denis, rue Rasson 91 à 1030 Bruxelles – par courrier, e-mail ou fax (transmission écrite).

Les réclamations pour amendes du premier tour sont à rentrer chez le trésorier avant le 5 janvier 2009, toute réclamation rentrée hors délai ne sera pas traitée.